

Le Bulletin

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME
FRANCO-QUÉBÉCOIS

SHPFQ



Bulletin no 29

Septembre 2010

Roxton Pond accueille notre huitième assemblée générale



Source : Luc Mercier

L'église baptiste de Roxton Pond

La Société d'histoire du protestantisme franco-québécois a tenu sa huitième assemblée annuelle à l'église historique baptiste de Roxton Pond qui remonte à 1862. C'est dans ce cadre sympathique que nous nous sommes réunis pour faire le point sur nos activités devant une dizaine de personnes.

Le président a signalé trois réalisations particulières cette année. Notre Société a modifié son adresse et a choisi de l'installer à l'ETEM où elle entrepose ses documents et archives. D'accord avec l'Union baptiste, elle y a rapatrié les livres de l'ancienne bibliothèque de l'Institut de Pointe-aux-Trembles, mais elle n'a pas encore l'espace nécessaire pour les placer sur des tablettes à cause du prix de location trop élevé pour son budget. Il lui faut donc continuer de chercher un bureau qui lui permettrait de réunir toute sa documentation sans se ruiner. Avec le don généreux de 7000 \$ reçu de la firme Blakes grâce au choix de notre société comme bénéficiaire par Louise Guay, nous avons une marge de manœuvre utile pour travailler à la réalisation de ses objectifs notamment par des journées d'études, conférences, activités d'information,



Source : Richard Strout

Richard, Lougheed, président de la SHPFQ

plaques, circuits ou des dépliants en couleur, publications, etc.

La Société publie régulièrement un *Bulletin* d'excellente qualité et le met rapidement en ligne. En cherchant sur Google, on trouve maintenant de nombreuses références aux protestants franco-québécois. Le site Web de la Société reçoit aussi de fréquentes visites. Il reste encore à le mettre à jour sans arrêt ce dont continue de se charger Robert Castonguay de Québec que la Société remercie chaleureusement, même s'il a dû démissionner de notre Bureau. Merci aussi à Richard Strout pour la numérisation de *L'Aurore* dont il se charge. Il en est rendu à l'année 1899. Merci aussi au sous-comité (Luc, Alain, Jocelyn et Louise) qui travaille au recrutement et à la planification, ainsi qu'à notre trésorier qui suit les comptes de très près ainsi qu'à Jean-Louis et Alain qui voient à la parution du *Bulletin*.

Richard Lougheed rappelle qu'il a concentré cette année ses recherches sur l'histoire de Roxton Pond dont la conférence de cet après-midi nous donnera les résultats, sur l'histoire générale des Frères mennonites, sur la deuxième édition



Source : Richard Strout

La petite école bilingue de Roxton Pond, construite en 1926.

du livre sur la conversion de Chiniquy qui paraîtra bientôt. Il travaille aussi à la généalogie des franco-protestants dont il a repéré près de 4 000 noms actuellement. Cette banque d'information sera disponible via le site de la Société. Il se réjouit des échanges qu'il a avec Jean-Louis dans certaines de ses recherches et se dit très honoré de pouvoir rester à son poste pour une nouvelle année.

Dans son rapport le secrétaire souligne que notre Société garde son réseau en ayant des contacts avec les Sociétés d'histoire et de généalogie. Cette année, pas de colloque ou de journée particulière comme il y en avait eu l'an dernier à propos de la naissance de Calvin. Notre projet à Québec n'a pu se réaliser cet automne, ce ne sera que partie remise, mais par chance Alain Gendron et Jocelyn Archambault organisent une très intéressante rencontre le 30 octobre prochain (voir annonce à part) qui vise à rejoindre des leaders protestants et les sensibiliser à notre histoire.

La pose de plaques commémoratives semble se concrétiser cette année pour une première série autour de Belle-Rivière, Marieville, Roxton Pond et Saint-Blaise. La Société continue de recueillir quelques précieux témoignages d'ainés. Elle espère que le nombre de ses collaborateurs ira croissant, mais quelques projets sont tout de même en cours. Notons en passant que Catherine Hinault travaille encore d'arrache-pied sur sa monumentale thèse de doctorat à Paris qui porte sur les réactions du

milieu protestant à certains phénomènes extérieurs. Elle devrait être déposée cette année.

Le trésorier Luc Mercier nous fait ensuite part de l'état de nos finances. Avec le don reçu de Blakes de 7000\$, nous avons en caisse un surplus qui nous permet d'envisager plus de souplesse dans nos activités comme nous l'avons déjà signalé. Nous avons adopté le budget et les prévisions de recettes et de dépense pour l'an prochain en plus de voter une résolution de remerciement particulière à l'intention de nos généreux donateurs. Les perspectives pour l'année qui vient sont donc bonnes et notre nombre de membres croît lentement mais sûrement. Nous avons bon espoir qu'en rejoignant des responsables de paroisses nous pourrions faire rayonner davantage notre Société. Tous s'y emploient activement.

Après l'assemblée générale, les membres présents ont dîné dans la petite école, maintenant employée comme salle de réunion. Cette école bilingue avait été bâtie en 1926 à l'initiative de William Bullock, l'ancien pasteur alors député, et visait à rejoindre les enfants de Bérée, Roxton Pond et Roxton Sud. Les membres ont regagné le temple pour la conférence de Richard Lougheed qui nous a retracé l'histoire de la communauté depuis ses origines. Heureuse surprise, c'est une trentaine de personnes qui occupaient maintenant la salle. Par la suite, l'assemblée a accueilli Fernand Petit-Clerc qui a évoqué le temps où il

était pasteur de cette église de 1991 à 2001, transmettant les vœux du pasteur Eric Clayson qui y était resté vingt ans (1965-1985). La Société était particulièrement heureuse de son témoignage d'autant plus que d'autres personnes présentes étaient prêtes à fournir le leur pour que notre passé protestant vécu ne tombe pas dans l'oubli. Petit à petit, un volet Témoignages pourra également s'enrichir dans notre site ou autrement. Après de nombreux autres échanges, les participants se dispersèrent, satisfaits d'avoir pu renouer avec leur histoire.

Ensuite, certains sont allés visiter le cimetière qui rappelle la présence du pasteur Bullock, qui est devenu par la suite, homme d'affaires, député et membre du Conseil législatif, ne reniant pas pour autant ses origines protestantes. Nous lui consacrerons quelques



Source : Richard Strout

pages de notre prochain numéro, tout comme à l'histoire de sa communauté. Plusieurs autres noms émaillent ce cimetière qui est maintenant rempli à pleine capacité. Ils ont aussi repéré l'ancienne église méthodiste maintenant reconvertie! en garage ainsi que l'usine d'outils Stanley maintenant désaffectée qui se rattache aussi à l'origine à l'influence du pasteur Bullock. Puis, les quelques derniers vaillants se sont rendus sur le site du cimetière de Bérée, un peu plus loin dans la campagne. Il se trouve au milieu d'un champ, entouré d'un petit mur de pierre. La disposition générale nous laisse deviner que l'école qui servait aussi de lieu de réunion se trouvait au centre de l'emplacement et que tout autour on avait placé les monuments anciens qui révèlent parfois des drames, des morts successives dans une même famille.

Jean-Louis Lalonde

Eva Circé-Côté (1871-1949)

1. Présentation

À l'occasion de la parution du livre d'Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté, libre-penseuse, 1871-1949*, aux Éditions du remue-ménage, 2010, 478 p., nous avons pensé consacrer quelques pages à cette journaliste qui a réagi de façon toute personnelle aux idées qui avaient cours dans le Québec conservateur de la première moitié du 20^e siècle¹. C'est aussi l'occasion de lever le voile sur la mouvance de ceux qui écrivent et pensent autrement et osent s'interroger sur les choix nationalistes et cléricaux dominants.



Dans un premier temps, nous republions un article d'Andrée Lévesque paru dans *Le Devoir* en 2005 pour situer l'importance de ce personnage. Depuis, cette auteure a consacré quatre ans de recherche à la vie de cette journaliste. La remarquable biographie qu'elle vient de faire paraître (lancement en juin dernier) nous permet de juger de son intérêt. La précision, la richesse de la documentation d'Andrée Lévesque, l'analyse pertinente de la pensée de la journaliste, qui retrace son évolution en dents de scie, avec ses contradictions à l'occasion², tout cela nous fait partager son univers avec beaucoup de perti-

nence et de finesse tout en le situant dans le contexte social de l'époque. Nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt, aussi voulons-nous présenter aux lecteurs du *Bulletin* des éléments de la vision du monde de Circé-Côté avant de reprendre le texte d'André Lévesque sur ses rapports avec le protestantisme. Nous terminerons en rappelant l'apport de cet ouvrage à l'histoire sociale du Québec de la première moitié du 20^e siècle.

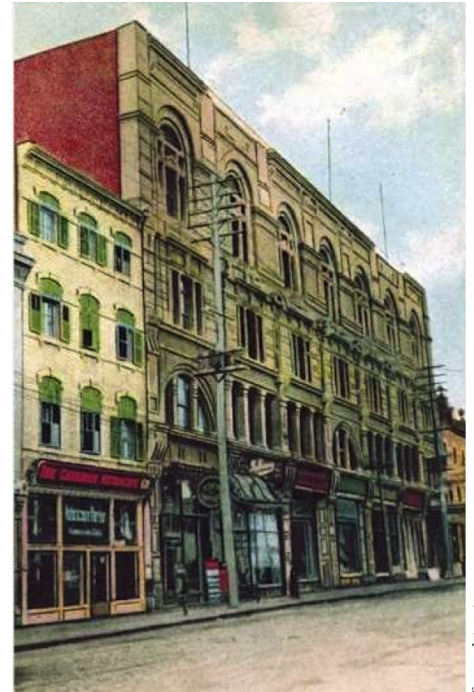
Pour mieux situer Circé-Côté, il est bon de savoir qu'elle commence sa carrière de journaliste à 29 ans en 1900 et qu'elle la poursuit jusqu'à 71 ans en 1942. Elle est la fondatrice de la première bibliothèque publique à Montréal en 1903. En 1909, *L'Aurore* (protestant) et *Le Pays* (libéral) la soutiennent dans le débat qui entoure les funérailles de son mari. Elle avait suivi ses dernières volontés et osé lui faire des funérailles laïques avec un cortège sans croix... dont certains s'étaient même retirés! De plus, elle l'avait fait incinérer au Cimetière Mont-Royal alors que l'Église catholique refusait ce mode de sépulture³. Elle s'était attiré la remarque d'André Chauveau: «La libre-pensée est ridicule et détestable chez tous les hommes où on la rencontre; chez une femme c'est une monstruosité⁴».

Elle pratiqua toute sa vie une pensée autonome et libre, mais elle ne fut jamais protestante malgré les nombreuses valeurs qu'elle partageait avec les réformés. Ses funérailles eurent lieu à l'église unie Saint-Jean à Montréal en 1949 et elle fut enterrée au cimetière laïc Montreal Memorial Park à Saint-Laurent.

2. Éva Circé-Côté, l'oubliée de la lutte pour l'égalité⁵

Andrée Lévesque, historienne

Professeure retraitée du département d'histoire de l'université McGill. Ses travaux portent sur les mouvements contestataires au Québec, entre autres sur l'histoire des ouvriers et l'histoire des femmes, afin de dégager les résistances et transgressions dont le passé québécois offre maints exemples.



Le Monument national, lieu de la première bibliothèque publique à Montréal.

Le Québec se souvient, mais sa mémoire, comme toutes les mémoires, est sélective. Qui se souvient de la première bibliothécaire de la première bibliothèque publique de Montréal, la Bibliothèque technique de 1903? De la féministe qui réclamait l'égalité des sexes? De la libre-penseuse qui a eu l'audace de faire incinérer son mari en 1909? De l'éducatrice qui toute sa vie a lutté pour l'instruction gratuite et obligatoire? De celle qui dès 1911 voulait remplacer la fête de la Saint-Jean-Baptiste par celle des Patriotes? De la journaliste visionnaire qui, dans pas moins de 1500 chroniques, a voulu, comme elle le dit elle-même, «faire de [ma] plume un outil de délivrance» pour les plus dépourvus de la société? D'Éva Circé-Côté, qui vécut de 1871 à 1949.

Son écriture devait servir à promouvoir une société juste et à extirper les préjugés de race, de sexe et de religion. Son utopie était réalisable, croyait-elle, pour peu que les Canadiens français, comme on appelait alors les Québécois, aient accès à l'éducation et aux livres.



Source : B. Young, *Une mort très digne*, McGill-Queen's University Press, p. 137.

Cimetière Mont-Royal, le crématorium et le jardin d'hiver vers 1901

Libre-penseuse

En 1900, quand elle commence à écrire, bien des auteurs, hommes et femmes, se dissimulaient derrière un pseudonyme. Les essais et les poèmes qu'elle signe Colombine ou Musette lui valent les éloges de la critique.

En 1905, elle épouse le docteur Pierre-Salomon Côté, celui qu'on allait surnommer le médecin des pauvres, et tous deux fréquentent les milieux avancés de Montréal : les francs-maçons et les plus progressistes des libéraux. Son mari décède en décembre 1909, la laissant avec une petite fille. Fidèle à ses dernières volontés, elle le fait incinérer au cimetière Mont-Royal. Scandale ! Les journaux catholiques ne reculeront devant aucune épithète pour la vilipender.

Quel rédacteur confierait ses colonnes à une personne aussi décriée ? Elle abandonne donc ses premiers pseudonymes, en adopte d'autres — Fantasio, Paul S. Bédard, Julien Saint-Michel — et ainsi échappe à la fois à la page féminine et à la mémoire québécoise. Elle n'en aura que plus de liberté pour faire passer des idées bien en avance sur la plupart de ses contemporains.

« Ici, écrivait-elle en 1909, pour être bien vu il faut dire que Voltaire est un écrivain de bas étage, Rousseau un être dépravé, Zola un pornographe, Michelet un historien de second ordre, et avoir soin de les faire tous mourir de mort honteuse. Pour avoir de l'esprit et du talent, il faut avoir son billet de confession dans sa poche. Triste menta-

lité que la nôtre... »

D'où lui venaient ces critiques qu'on associe si peu avec le Québec du début du XX^e siècle ? D'abord de ses lectures. Ses écrits témoignent de son érudition, elle se tient informée des débats littéraires et politiques de son époque, et cite autant Voltaire que Charles Fourier et George Sand. On dirait qu'elle n'a jamais entendu parler de l'Index de l'Église catholique.

Libre-penseuse, comme elle se définit elle-même très justement, elle est sans doute aussi influencée par le milieu franc-maçon qu'elle fréquente à Montréal. Avant la Première Guerre mondiale, ses amis, ses collègues sont à la Loge L'Émancipation et à la Loge Force et Courage où on croit en un humanisme radical fondé sur le rationalisme et l'égalitarisme. Comme ses amis — au masculin car les femmes ne sont pas admises à la Loge —, elle fait du Progrès son grand idéal.

Cette foi inébranlable en la perfectibilité humaine, elle la puise chez les penseurs européens libéraux du XIX^e siècle, et aussi chez son héros Louis-Joseph Papineau.

Sus à la corruption et à l'ignorance
Patriote irréductible, Éva Circé-Côté a dénoncé l'impérialisme, l'antisémitisme et le pouvoir religieux.

Elle rêvait d'un pays moderne, délivré de ses maux sociaux et ouvert sur le monde. Un pays qui bannirait la peine de mort, où l'État assurerait la redistribution des richesses et le bien-être des

citoyens, et prendrait les mesures nécessaires pour réduire la mortalité infantile (ne venait-elle pas d'une famille de douze enfants dont seulement trois atteignirent l'âge adulte ?).

Mais pour effectuer toutes ces réformes, il fallait d'abord assainir la politique : « On ne peut exiger du peuple une délicatesse de conscience que la classe dirigeante ignore. » Et encore : « Nous ne rougissons pas d'être la léproserie de l'Amérique. » Le combat d'Éva Circé-Côté pour la démocratie a souvent pris pour cible la corruption politique. Très près de la politique municipale, elle se faisait un devoir de mieux renseigner la population et elle décriait tant les pots-de-vin et le népotisme que la mentalité des ronds-de-cuir et l'ignorance entretenue de la population.

Les Canadiens français peuvent sortir de leur « arriération » pour peu qu'ils et elles s'instruisent, lisent, et surtout cessent d'être soumis aux autorités. Pour ce faire, il faut affirmer la séparation de l'Église et de l'État, rendre l'éducation non seulement gratuite et obligatoire mais aussi laïque.

Voyant dans l'ignorance et la résignation la cause de tous les maux, pendant 40 ans la journaliste ne cessera de s'élever contre l'idéal de soumission et d'obéissance prêché par le clergé.

L'égalité des sexes

« L'heure de l'évolution d'un peuple sonne, affirmait Circé-Côté, quand la femme cesse d'être esclave. » Iconoclaste, elle plaide donc pour l'égalité des sexes.

Dès la fin du XIX^e siècle, elle prononce des conférences sur l'éducation des filles, puis devint de plus en plus féministe avec le passage des ans. Elle réclame sans relâche la réforme du Code civil qui infériorisait les femmes mariées. Elle demande l'admission des femmes au Barreau. Dans l'hebdomadaire du Congrès des métiers et du travail du Canada, elle rédige, sous le nom de Julien Saint-Michel, maintes chroniques sur les travailleuses qu'il faut « mettre... sur un pied d'égalité avec les produits de nos meilleurs pensionnats ! ».

Même pendant la crise des années 30, quand des députés et des membres du clergé prétendent que les femmes prennent la place des travailleurs et



En février 1910, des catholiques zélés espionnent des réunions franc-maçonnnes qui se tiennent dans l'édifice de La Patrie, rue Sainte-Catherine!

exigent leur retour à la maison, elle défend le travail féminin et expose l'exploitation et le harcèlement qui sont le lot des ouvrières, des secrétaires et des commis de magasin.

Ne rien céder

Doit-on croire qu'une femme qui professe de telles idées était unique au Québec, marginale au point d'être complètement isolée et sans écho dans une société catholique et traditionaliste ?

On ne peut nier que ses idées n'étaient pas celles de la majorité, mais elles étaient assez partagées pour qu'Éva Circé-Côté puisse toujours trouver une tribune dans les journaux libéraux ou syndicaux; pour qu'elle soit invitée à prononcer des conférences devant des cercles intellectuels et à la radio; pour qu'avec sa collègue Gaétane de Montreuil (Georgina Bélanger), elle ouvre un lycée laïc en 1909.

Certains Québécois aux idées aussi avancées ont préféré s'exiler. Elle choisit de ne rien céder à ses nombreux critiques. Les causes qu'elle a défendues étaient impopulaires auprès des élites politiques et religieuses, mais leur opposition la força à affiner ses arguments, à exprimer et à réitérer sa pensée sans souci du scandale qu'elle pouvait soulever.

Il est difficile d'évaluer l'influence des écrits d'Éva Circé-Côté. Styliste reconnue, elle utilisait l'outil qu'elle maîtrisait le mieux, sa plume, pour

éclairer et persuader. Ses pièces de théâtre ont été jouées devant public et toutes ont gagné des prix; son *Bleu, Blanc, Rouge*, en 1903, et son *Papineau*, en 1922, ont été acclamés par la critique. Ses nombreuses chroniques avaient leur lectorat et ont provoqué des débats dans la grande presse.

Mais sa plus grande oeuvre concrète demeure la bibliothèque de Montréal dont elle sera la bibliothécaire adjointe de 1915 à 1932. Elle mérite sûrement qu'on s'en souvienne aujourd'hui dans la Grande Bibliothèque.

(fin de l'article cité)

3. Raison, liberté et tolérance

Le texte qu'on vient de lire met déjà en évidence bon nombre de ses valeurs. Nous voulons ici en reprenant des passages de la biographie, insister sur certaines d'entre elles à travers quelques moments de sa vie. On verra que cet univers paraîtra familier aux protestants, eux qui se basaient sur la conscience personnelle éclairée par la raison, qui ont lutté contre un cléricisme dominant, pour l'école obligatoire et laïque, qui ont fait appel à la tolérance.

Pour elle, une raison éclairée est essentielle afin d'échapper aux préjugés et aux propos des démagogues. « Si, pour bien décider, la raison doit s'émanciper des croyances religieuses et des superstitions, l'individu doit être exposé à une multitude d'options, et pour arriver à un choix éclairé, il doit pouvoir en discuter. D'où l'importance de la liberté de presse et d'association. La liberté individuelle – liberté de penser et d'agir – constitue le deuxième pilier, après le progrès, sur lequel repose le libéralisme. Cette liberté signifie l'affranchissement des conventions, or Circé-Côté ne cesse de déplorer l'absence au Québec de l'indépendance d'esprit⁶. » (p. 222).

« La liberté implique la tolérance : la raison, qui éclairement lentement, mais infailliblement, les hommes. Cette raison est douce, elle est humaine, elle inspire l'indulgence », écrivait Voltaire que Circé-Côté cite abondamment⁷. Une indulgence qui suppose la tolérance religieuse et qui souffle à Circé-Côté de belles pages sur le protestantisme. Une indulgence qui s'oppose à la censure — celle des journaux par Mgr Bruchési et celle des livres de la biblio-

thèque, par exemple —, qui défend le droit d'association, notamment dans les loges franc-maçonnnes, qui admet la coexistence de différentes communautés et qui pourfend l'antisémitisme. Pour Circé-Côté, nous devons traiter les autres, les minorités plus spécifiquement, « comme nous aimerions être traités, sinon nous aurions à craindre de terribles réactions dans l'avenir... nous implorerions à genoux les libertés que nous refusons aujourd'hui⁸. » « La tolérance libérale n'a cependant pas sa place dans l'esprit religieux de l'époque. » (p. 222).

Elle fait paraître en 1924, *Papineau. Son influence sur la pensée canadienne. Essai de psychologie historique*, Montréal, Ève Circé-Côté, éditrice⁹. « La biographie s'appuie sur son héros pour réitérer les idées qu'elle exprime depuis des années dans les journaux. Le libéralisme de Papineau, son rationalisme,



Monseigneur Paul Bruchési, 2^e archevêque de Montréal (1897-1939)

sa critique des rapports entre l'Église catholique et les autorités anglaises, son nationalisme laïque nourrissent le discours de Circé-Côté. Quarante-trois ans après la mort du seigneur de la Petite-Nation, ces questions continuent de susciter des débats publics. » A. Lévesque précisait par ailleurs : « En bonne historienne, elle interroge ses sources à la lumière des questions contemporaines et de ses propres engagements. [...] Son portrait de la société à l'époque des Rébellions de

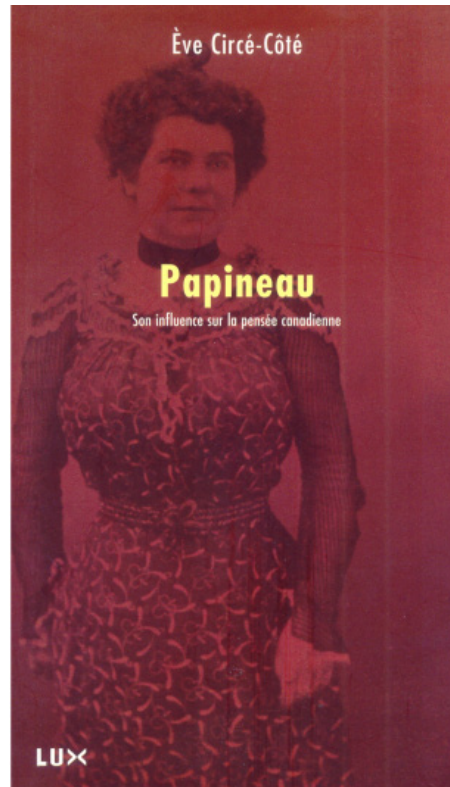
1837-1838, de l'économie, de la langue, des oubliés de l'histoire comme les femmes, les Autochtones et les protestants francophones, est lourd de commentaires sur ses contemporains. » (p. 175). Les Canadiens français gagneraient à s'inspirer des autres : « Elle propose des modèles à imiter, des qualités à adopter, des comportements à emprunter : le fair play des Britanniques, la tolérance des protestants, le sens des affaires des Juifs, le raffinement des Français sont des traits qui devraient inspirer les Canadiens français. » (p. 297).

Bref, « [l']exaltation de la raison et de la liberté individuelle et les appels à la tolérance ne pouvaient que provoquer une réponse des autorités religieuses pour qui le libéralisme recelait un parfum d'enfer. » (p. 223).

« Le grand reproche de Circé-Côté à l'égard de l'Église touche le contrôle religieux de la conscience des fidèles. » « [L]'encadrement des fidèles en soi, depuis leurs premières années et tout au long de leur vie, porte affront aux plus profonds principes du libéralisme, la liberté de pensée et la liberté d'expression. » (p. 256). « De la naissance à la mort, les âmes sont suivies par leurs bergers attentifs. La mainmise de la religion sur les dernières heures des catholiques provoque l'indignation des esprits laïques. » (p. 262). Ces conversions de dernière minute où on profite de l'état du malade comme si cela avait magiquement de l'importance comparé à une vie entière au service des autres tel que nous avons eu l'occasion de le signaler à propos de la « conversion » in extremis du fondateur des journaux et sénateur Jacob Nicol en 1958.

« L'Église catholique romaine jouit de l'adhésion de la très grande majorité des citoyens, et pourtant elle se sent menacée. Pour contrecarrer l'influence de la modernité et de la liberté d'esprit, le clergé mise d'abord sur l'éducation qui fera oeuvre de prévention en structurant très tôt la personnalité de ses ouailles. » (p. 259). Circé-Côté y voit plutôt un moyen d'ouverture aux autres, elle revient souvent sur la nécessité de l'instruction libératrice. De plus, « Circé-Côté a toujours maintenu que l'école publique était le meilleur instrument pour former les citoyens. L'école devrait aussi être agent d'assimilation.

Mais au Québec, où le système d'éducation est confessionnel, tous les non-catholiques, quelle que soit leur langue d'origine, sont dirigés vers l'école protestante et anglophone. Des milliers d'enfants échappent ainsi chaque année à l'intégration dans la communauté canadienne-française. » (p. 288, où sa clairvoyance est évidente). L'exclusion de la nation des immigrants ou des pro-



testants selon les clérico-nationalistes avait de quoi l'exaspérer (comme on le verra plus bas). Sa préface à la conférence de Primeau-Robert sur la place des protestants dans la nation (1924) le souligne déjà, comme elle se désolera (en 1932) que les juifs aient subi le même sort. (voir p. 288). Pour elle, c'est le rôle de l'État de protéger les citoyens contre l'intolérance et le pouvoir de l'Église qui met la société à son service et non l'inverse. (p. 223). Bref, la « tension entre liberté individuelle et bien commun traverse toute la pensée de Circé-Côté. » (223).

Comme toujours chez cette auteure, rien n'est jamais blanc ou noir. « Malgré l'anticléricalisme qui caractérise ses écrits, Ève Circé-Côté maintient ne pas haïr les prêtres. » [...] « Quand le catholicisme est dénigré par un ministre protestant, Circé-Côté s'efforce de rectifier le tir en rappelant

l'ouverture d'esprit de certains catholiques progressistes¹⁰. Ailleurs elle est critique d'une position du Cimetière Mont-Royal (protestant) qui interdit une inhumation à la chinoise. (p. 207).

Nous sommes frappés du rapprochement entre les valeurs que défend Circé-Côté et celles des réformateurs sociaux nord-américains de son époque que l'on trouve formulées dans le Christianisme social, soutenu par maints protestants qui y voyaient une application directe de l'Évangile (justice sociale, partage, égalité, transformation) en améliorant les conditions de vie de la classe ouvrière. Circé-Côté propose des réformes morales pour la Province. « Tout le Québec doit être réformé, ses institutions, ses assises religieuses, intellectuelles et morales; et enfin doivent être éliminés les maux associés au développement économique, à l'industrialisation et à l'urbanisation. Avec un optimisme indomptable, Circé-Côté ne cessera de croire ces réformes réalisables. » (p. 220).

4. Circé-Côté et le protestantisme

a) quelques éléments

Déjà dans ce qui précède, nous avons pu faire certains rapprochements avec le protestantisme. En voici d'autres. Andrée Lévesque signale que « la bibliothèque en tant qu'institution est beaucoup plus liée aux pays protestants qu'aux pays latins. La Réforme, la lecture de la Bible, la tolérance, y sont pour quelque chose. » (p. 52-53)¹¹. Mgr Bruchesi y détecte une voie de perdition pour ses ouailles et catastrophe, on refuse l'offre du philanthrope américain Andrew Carnegie de doter des bibliothèques publiques dans plusieurs villes d'Amérique du Nord qui suscite des débats animés dans la presse et au conseil municipal. Eva Circé-Côté n'a jamais pardonné aux édiles, influencés par les pressions de l'Église, d'avoir refusé une telle offre de même que les livres de l'Institut canadien qui sont allés à la bibliothèque de l'Institut Fraser¹². Il faut la déguiser en bibliothèque technique pour qu'elle échappe à la censure, et encore! En 1917, la bibliothèque ne contient que 40 000 volumes (cf. p. 53 et 126).

À partir de 1914, pour elle, « la religion appartient au domaine privé, à une relation intime entre l'individu

et son Créateur » (p. 245). Ce en quoi elle rejoint l'approche protestante. Sa connaissance de la Bible est réelle et ses nombreuses références à l'Ancien et au Nouveau Testament le montrent. (cf. p 245).

Alphonse Primeau-Robert, qu'elle connaissait depuis longtemps, avait pu la convaincre en octobre 1937 de faire partie du comité de rédaction de *L'Aurore*. Elle n'y sera qu'un an mais écrira pendant quatre ans pour le journal des chroniques sur des sujets qui lui tiennent à coeur – la droite catholique, le progrès, la séparation de l'Église et de l'État, l'éducation, le suffrage féminin – et contrairement à une très longue partie de sa carrière, elle les signe de son nom (en fait Ève et non Éva)¹³. Il est clair que si elle avait été protestante, ses collègues de *L'Aurore* qui l'accueillaient alors n'auraient pas manqué de le souligner. Si elle partage la plupart de ses valeurs avec les protestants libéraux, il ne saurait être question pour elle, semble-t-il, de s'embrigader formellement dans une nouvelle confession. Elle n'en sent pas le besoin, la relation intime avec Dieu lui suffisant. Le fait qu'elle ait volontairement choisi d'être enterré dans un cimetière laïc, même pas à côté de son mari au cimetière protestant du Mont-Royal, est sans doute révélateur de sa dernière orientation,

b) Circé-Côté et le protestantisme (p. 254-267)

Nous reprenons ici les pages qu'Andrée Lévesque a spécifiquement consacrées à cette question. D'après ce que nous venons de dire,

«Aucune preuve n'existe de la conversion d'Éva Circé-Côté au protestantisme¹⁴. Dans le *National Reference Book* de 1936, on donne sa religion comme catholique romaine et un an plus tard elle collabore au journal protestant *L'Aurore*. Depuis plusieurs années ses textes témoignent d'un profond respect pour le protestantisme et *Papineau* recèle de belles pages sur l'apport des protestants à la nation canadienne, en particulier à l'esprit de tolérance au Québec. La famille Circé vient de Napierville, où cohabitaient



Bibliothèque des dames de l'Institut Fraser en 1905

Source: BNC - Revues d'un autre âge (en ligne): L'Album universel, 30 déc. 1905

catholiques et protestants et où, de 1851 à 1861, était publié le journal protestant *Le Semeur canadien*¹⁵. Circé-Côté consacre tout un chapitre de Papineau au « souffle de la Réforme », rappelant que :

Si nous savions ce que, dans l'ordre social, politique et moral, nous devons aux protestants, les libertés qu'ils nous ont données, parfois à notre corps défendant, nous n'aurions pas pour eux ce sentiment de défiance et d'hostilité qui paralyse leur bon vouloir et nous prive de leur appui moral¹⁶.

Certes, elle s'objecte aux courants puritains protestants, mais elle admire la religion de la Réforme, celle qui respecte la liberté de conscience et valorise au progrès matériel. Ses chroniques traitent souvent des réformés. En 1920, elle s'en prend à l'abbé Levé, prédicateur du Carême, pour ses « mises en garde contre deux ennemis imaginaires, le protestantisme et le matérialisme¹⁷ » (p.116). Le matérialisme, ajoute-t-elle, signe de progrès, ne peut être répréhensible, et les valeurs du protestantisme, son message temporel, méritent la tolérance et même l'émulation. La journaliste du *Pays* ne passe pas sous silence le cinquième centenaire de Luther en 1921, et en profite pour faire l'éloge de la Réforme¹⁸. Son nationalisme n'est pas religieux et son Québec inclut toutes les religions au même titre que la libre-pensée. Elle bondit quand Bourassa et la Société Saint-Jean-Baptiste refusent d'admettre des protestants : « En refusant aux non-catholiques le droit de se dire canadiens-français et de faire partie de notre Société nationale, Bourassa et son entourage n'ont pas été dans

la tradition des vieux nationalistes, dont ils se réclament pourtant¹⁹ ». À une époque où il était interdit aux catholiques de pénétrer dans un temple réformé et où on réprouvait la fréquentation des disciples de Luther ou de Calvin, de tels propos frisaient l'hérésie.

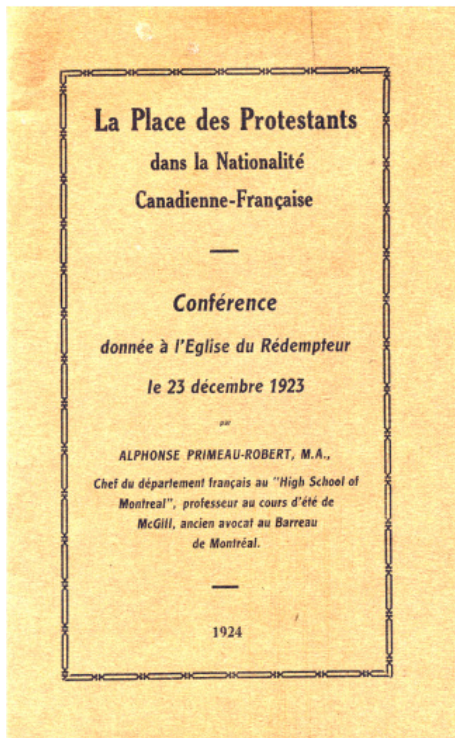
Le protestantisme, pour Circé-Côté, c'est la religion de la tolérance, celle qui respecte la liberté de penser et qui prône la séparation de l'Église et de l'État, celle qui admet le mariage civil et le divorce, celle qui s'implique activement dans les réformes sociales, celle qui, dans les pays protestants, fait une meilleure place aux femmes en leur accordant une plus grande égalité et en tolérant la contraception²⁰. Elle précise sa pensée dans la préface qu'elle rédige pour la publication de la conférence d'Alphonse Primeau-Robert sur La place des protestants dans la nationalité canadienne-française :

Le protestantisme a toujours apporté le progrès, l'indépendance, la richesse, la liberté aux pays qui l'ont embrassé ; non pas ce protestantisme étroit, qui se confine au sanctuaire, mais celui de Luther, de Calvin, de Hus, de Mélancton, qui régénère les sociétés de leur imprime le mouvement et la vie²¹.

Pour *Le Monde ouvrier*, le protestantisme est la religion qui n'intervient pas dans les syndicats, tandis que le clergé catholique songe à mettre sur pied une centrale syndicale confessionnelle²². Dans toutes ses comparaisons entre le protestantisme et le catholicisme romain, le premier sert de modèle.

Le protestantisme qu'elle admire n'est pas le puritanisme austère, l'empêcheur de danser en rond prompt à interdire les loisirs le dimanche et à prêcher la prohibition. En réponse au pasteur Straton qui condamne la danse, elle s'élève contre le puritanisme et l'hypocrisie : « Aucun esprit n'est aussi subtil à découvrir le mal que celui d'un ecclésiastique²³ ». Quand le gouvernement libéral tente de restreindre les loisirs commerciaux le dimanche, Circé-Côté, qui défend toujours le cinéma dominical, qualifie cette politique d'« immoral[e] et anti-catholique » et l'accuse d'être en accord avec les

puritains et les castors²⁴. « Les ouvriers faute de saines récréations en prendront de malsaines. Ils deviendront la proie des maisons de prostitution, jeux de hasard ou de joie illicite, ou bien ils s'enfermeront dans leur logis, persiennes closes pour boire jusqu'à la saoulerie... Que deviendront les enfants conçus dans l'ivresse²⁵...? » La question du cinéma le dimanche persiste pendant plusieurs années. Quand, après l'incendie du Laurier Palace en 1927, les autorités projettent d'exiger la fermeture des salles le dimanche, la journaliste rappelle que tous les protestants ne sont pas aussi sévères : « Le protestantisme ne peut être « à l'encontre de la lumière sur les ténèbres », car « tout ce qui tend à la diffusion des idées, à la marche du progrès, doit être sur son programme²⁶ ». S'en prendre aux arts comme



le cinéma, le théâtre ou la danse, les interdire le dimanche, témoigne d'un obscurantisme étranger à l'esprit de la Réforme.

Les écrits d'Éva Circé-Côté sur la religion de Calvin et de Luther pourraient laisser croire à une affinité profonde avec le protestantisme. Pourtant, en 1917, elle avance dans *Le Pays* : « Le protestantisme... ne convient pas à notre tempérament... [j]e crois qu'il nous eut détachés plus vite de l'idéal

français... pour avoir une plus grande somme de liberté et pour vivre et penser, il faudrait sacrifier le passé et l'avenir de notre race, c'est un bienfait payé trop cher²⁷! » Un an après avoir fait l'éloge du protestantisme dans sa préface la conférence de Primeau-Robert, elle déclare sans ambages, dans une lettre à Marcel Dugas « je n'aime pas le protestantisme²⁸ ».

Éva Circé-Côté côtoie de près des membres de la communauté protestante francophone de Montréal et, lors de ses vacances à l'été 1924 à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, dans les Hautes-Laurentides, elle a la surprise d'y trouver une minuscule congrégation²⁹. Un voisin appartient à un groupe de neuf familles protestantes « aussi différentes des paysans canadiens que le jour et la nuit³⁰ ». Elle raconte à Dugas comment, par un soir étoilé, elle se rend au service dans la petite église de bois entendre le pasteur illuminé et la congrégation qui chante faux d'admirables cantiques, charmée par la simplicité du service. Elle relève la « bonne influence [de cette communauté] sur le caractère et la mentalité des nôtres » et se demande ce qu'il serait advenu du Québec « si le souffle de la Réforme avait passé sur lui³¹ ». Et ce dans la même lettre où elle maintient ne pas aimer le protestantisme.

L'union des églises chrétiennes, catholiques et protestantes renforcerait le Canada français. En 1920, elle commente, dans *Le Pays*, un article du *Droit* d'Ottawa sur l'union des églises catholique et protestante :

On parle de l'union des religions, comme de l'union de l'Irlande et de l'Angleterre, comme d'un traité de paix entre chiens et chats et d'une alliance de l'eau et du feu... Avec un peu de bonne volonté, il me semble que si la religion romaine faisait quelques concessions, le trust des croyances serait réalisable³².

Le protestantisme serait en déclin, le catholicisme est en bonne position pour refuser ses avances³³. Trois ans plus tard, elle exprime un œcuménisme sans écho dans l'Église catholique. Comme Primeau-Robert, elle déplore l'assimilation des protestants francophones aux anglophones et rêve de voir tous les francophones, quelle que soit leur religion, « travailler d'un commun

accord à la prospérité et à la grandeur du pays³⁴ ».

Les protestants lui rendent bien son estime. À la suite de plusieurs articles où elle défend la position protestante qui propose la reconnaissance des mariages mixtes, le synode des évêques protestants rend hommage en tant que « plus grand écrivain au Canada ». Elle écrit à Dugas ne pas être dupe, ajoutant : « Comme je ne serai jamais vantée par mon curé, contentons-nous de l'être par les prédicants³⁵ ».

Que ce soit dans les évangiles, les écrits patristiques, ou les gloses des Philosophes, Éva Circé-Côté n'a jamais abandonné sa recherche de spiritualité tout en écartant un retour à la religion de son enfance. En 1949, à la veille de sa mort, avait-elle oublié ce qu'elle avait écrit sur la quête du Vrai, un 23 décembre 1900, dans une chronique de Noël :

La Vérité.... Quand pour la trouver tu auras interrogé Moïse, Zoroastre, Pythagore, Socrate, Confucius, Boudha, Mahomet, et déchiré le voile du mythe, alors tu comprendras la jeunesse éternelle du Christ, symbolisé par l'enfant de la crèche : tu reviendras à Lui, vaincu par l'amour dont l'étoile brillera toujours au-dessus de l'étable pour éclairer le monde³⁶.

Rien, dans ses écrits, n'indique qu'elle y soit revenue. Et demeure toujours le mystère de ses rapports avec la religion protestante.

5. Le groupe des insoumis

Dans sa conclusion, Andrée Lévesque précise que de grandes constantes se dégagent de cette vie riche en engagement : Éva Circé-Côté est libérale et positiviste, moderne et éprise de justice. Ses idéaux descendent en droite ligne des Patriotes de 1837-1838. Elle a fait sien leur combat pour le progrès, c'est-à-dire pour la laïcité, l'ouverture aux autres, l'émancipation des femmes, l'éducation et l'accès aux livres. En bonne progressiste, elle n'a jamais perdu confiance en la perfectibilité humaine et, elle-même toujours en évolution, a su adapter ses idées à une époque en pleine transformation. Si elle n'a pas dévié à ses premiers principes de justice et d'égalité, elle s'est ouverte au féminisme et au suffrage féminin à quarante

ans. Après une éducation catholique, elle se détache peu à peu de l'Église pour plus tard se rapprocher du protestantisme. Républicaine convaincue, elle a rejeté tout projet de séparatisme québécois dès qu'elle a perçu celui-ci lié aux intérêts catholiques et elle en est venue à vouloir renforcer les liens avec la Grande-Bretagne pour sauvegarder la liberté de pensée.

Eva Circé-Côté a choisi de lutter par la plume. [...] [Ses écrits] offrent un discours souvent en porte-à-faux, à contre-courant, et d'autant plus précieux qu'ils mènent sans relâche le combat contre l'obscurantisme ambiant. Il n'allait pas de soi de promouvoir la séparation de l'Église et de l'État, de s'opposer au pouvoir temporel de l'Église catholique, de s'élever contre la censure, de réclamer l'égalité des femmes et des hommes, autrement dit, d'être une libre-penseuse. Éva Circé-Côté nous rappelle que le discours dominant, contrôlé par l'Église et par les élites catholiques, a toujours eu ses contradictoires. (p. 368)

Les protestants en savent quelque chose. Ils ont rejoint aux 19^e siècle des esprits libres qui prêtaient une oreille attentive aux colporteurs et acceptaient de se convertir à une autre vision chrétienne que la dominante, avec les conséquences sociales que l'on sait. *L'Aurore* témoigne tout au long de son histoire qu'une telle contestation avait cours. Mais ce qui nous a surtout frappé c'est ce que l'Auteure signale en p. 368 :

« Eva Circé-Côté était une personnalité originale, rebelle, d'avant-garde, mais il ne faudrait pas croire qu'elle était unique : ses critiques et ses propositions s'ajoutent à celles de tout un courant qu'elle contribue à enrichir. Les intellectuels, en particulier les historiens, ont façonné au Québec un passé qui laisse peu de place à des générations entières d'esprits progressistes. Si Marie Gérin-Lajoie, Godfroy Langlois et Gustave Francq ont leurs biographes, toute une cohorte est en attente de reconnaissance [...]. Ils font tous partie du portrait d'un Québec moins noir qu'on ne l'a représenté, moins soumis, moins univoque, plus complexe et plus ouvert aux influences étrangères. Circé-Côté a uni sa voix à un courant d'intel-

lectuels progressistes qui ont préparé ce qu'on allait appeler quelques décennies plus tard la Révolution tranquille. » (370-371).

Les protestants ont aussi lutté comme elle dans le passé et des monographies protestantes nous permettraient de montrer qu'il existe des membres de cette dénomination qui contestaient le pouvoir du clergé et militaient comme elle pour « la tolérance, l'ouverture sur le monde, la fin de la censure » et se joignaient à elle dans « un combat pour la liberté » qui est toujours à reprendre (selon les mots de sa conclusion, p. 371).

Jean-Louis Lalonde

1. De par sa nature même, l'œuvre s'adresse d'abord aux chercheurs, professeurs, étudiants en littérature et aux lecteurs mordus d'histoire sociale. Son index est très utile. Dès 1995, Andrée Lévesque avait fait connaître Éva Circé-Côté dans son étude *Résistance et transgression* (mêmes éditions).

2. Cela n'a rien d'étonnant puisque la majorité de ses 1500 articles sont des chroniques écrites au fil des jours dictées par les circonstances. (voir p. 291)
3. Dans le livre : p. 84-92. Nous reviendrons à des cas d'incinération dans un autre numéro. Ce fut le cas aussi de l'ancien maire de Montréal et écrivain Honoré Beaugrand qui tint à la même époque à son incinération. Toujours en retard, il faut malheureusement le dire, l'Église catholique finit par accepter l'incinération en 1963, avec des réserves. C'était bien la peine d'en avoir freiné l'usage pendant des décennies et d'avoir traité de chiens ceux qui y avaient recours!
4. Citée p 90 : André Chauveau, « Cette "respectable confrérie" », *La Croix*, 9 février 1910. Cette « monstruosité » rappelle ce passage du *Courrier du Canada* en 1894 : « Un Canadien français qui n'est plus catholique est un phénomène monstrueux du point de vue de nos anciennes traditions. »
5. Texte paru dans *Le Devoir*, 11 juillet 2005, repris dans *Le Devoir.com* et dans *Sysiphe.org*. Nous remercions l'auteure qui nous a aimablement autorisé à le reproduire.
6. Voir, entre autres, Fantasio, « Souffle de liberté », *Le Pays*, 19 septembre 1914.
7. Voltaire, *Traité sur la tolérance*, Paris, 1763, sous la dir. de Jan Van den Heuvel, Paris, Poche, 2003.
8. Circé-Côté, *Papineau*, p. 264.

Intolérance d'hier et d'aujourd'hui

L'épisode du pasteur marginal Terry Jones qui voulait brûler des corans en traitant l'islam de diabolique (Islam is of the Devil) a suscité un tollé dans le monde et il a dû renoncer à son projet. Cet épisode nous amène à faire quelques analogies historiques. En effet, l'Église catholique tout au long du 19^e siècle aussi bien en France qu'au Québec ne s'est pas gênée pour recueillir les bibles laissées par les colporteurs et les brûler.

Cette façon de faire participait d'un univers ultramontain où il n'y avait qu'une voie, qu'une façon de lire la Bible, celle que proposaient les exégètes catholiques d'alors. Il faut aussi rappeler qu'on craignait à l'époque tellement la contestation protestante ou la simple interprétation qui pouvait remettre en cause la théologie dominante que la première traduction québécoise du Nouveau Testament par M^{re} Baillargeon en 1846 était farcie de mots supplémentaires en italiques et de notes en bas de pages qui rappelaient l'interprétation officielle du passage. À l'époque, il n'y avait pas de tollé catholique ou autre pour dénoncer ces abus, seulement un tollé protestant. Cent ans plus tard, la Bible étaient progressivement mise entre les mains des catholiques et les exégètes de toutes tendances en ont montré à la fois la richesse et l'ambiguïté. L'antibiblicisme des siècles précédents avait vécu, mais les bibles brûlées restent encore dans les mémoires.

JLL



1 Pierre 2, 19, 20, 21. À défaut d'une bible brûlée au Québec, fac-similé d'un feuillet d'une bible brûlée à Sainte-Foy-La-Grande (Gironde) le 30 août 1850.

Source : Histoire de la Bible en France, ch 29 : L'Église romaine et la Bible (en ligne) www.biblequest.org

9. Le livre est publié alors à compte d'auteur. Il sera réédité en 2002 par les Éditions Lux, Montréal, 268 p.
10. Fantasio, « La Provenance de nos maux », *Le Pays*, 1^{er} décembre 1917.
11. « À Montréal, les anglophones ont accès au Mechanic's Institute depuis 1828, puis à la bibliothèque de l'institut Fraser en 1885 et, depuis 1892, à la bibliothèque publique de Westmount, centres à côté desquels les bibliothèques paroissiales sont piètre figure. » (p. 53).
12. Remis à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal en 2009.
13. Sur 51 articles qu'elle produit au cours de cette période 1937-1941, la moitié est envoyée à *L'Aurore* alors qu'elle écrit encore pour *Le Monde ouvrier* ou pour *L'Autorité*. Voir p. 456 les statistiques sur les articles publiés.
14. Témoignage de Thierry Delay et de Jean-Louis Lalonde, mars 2010.
15. On sait cependant que *Le Semeur canadien* est vite déménagé à Montréal tout comme son rédacteur en chef, mais cela n'infirmes pas le reste des propos de l'auteur. JLL
16. Circé-Côté, *Papineau*, p. 177.
17. Fantasio, « Méditation sur Jeanne Mance », *Le Pays*, 22 mai 1920.
18. Fantasio, « Cinquième centenaire de Luther », *Le Pays*, 30 avril 1921.
19. Circé-Côté, *Papineau*, p. 63.
20. Fantasio, « Incohérences sociales », *Le Pays*, 17 juillet 1920; Fantasio, « Les mariages annulés », *Le Pays*, 2 octobre 1920; Fantasio, « La fin d'une cause célèbre », *Le Pays*, 19 février 1921; Julien Saint-Michel, « Autre temps, autre mœurs », *Le Monde ouvrier*, 26 novembre 1932. Pendant la Crise économique, l'Église unie, en particulier, milite pour l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, l'amélioration des lois ouvrières, et fournit de l'aide aux chômeurs, des soupes populaires et des bureaux de placement. Jean-Louis Lalonde, *Des Loups dans la bergerie*, Montréal, Fides, 2002, p. 243.
21. Alphonse Primeau-Robert, *La Place des protestants dans la nationalité canadienne-française : conférence donnée à l'église du Rédempteur le 23 décembre 1923*, Montréal, 1924, p. 4.
22. Julien Saint-Michel, « Les Jérémiasdes de l'« Action catholique » », *Le Monde ouvrier*, 18 octobre 1919.
23. Fantasio, « La danse est-elle immorale? », *Le Pays*, 27 novembre 1920.
24. Surnom donné aux nationalistes ultramontains. JLL
25. Fantasio, « Intervention intempestive », *Le Pays*, 3 avril 1920.
26. Julien Saint-Michel, « Réformons au lieu de détruire », *Le Monde ouvrier*, 30 juillet 1927.
27. Fantasio, « La Provenance de nos maux », *Le Pays*, 1^{er} décembre 1917.
28. Circé-Côté à Dugas, 17 septembre 1924, CARDL (Centre régional d'archives de Lanaudière).
29. Il est possible que le pasteur Charles Biéler, professeur au Collège presbytérien de Montréal et son épouse, Blanche Merle d'Aubigné en fassent partie puisqu'ils y passaient leurs vacances l'été. JLL
30. *Ibid.*
31. *Ibid.*
32. Paul S. Bédard, « Théâtre de la vie », *Le Pays*, 19 juin 1920.
33. *Ibid.*
34. Ève Circé-Côté, « Préface », Primeau-Robert, *La Place des protestants*, p. 6.
35. Circé-Côté à Dugas, 20 août 1920, CARDL.
36. Colombine, « Chronique », *L'Avenir*, 23 décembre 1900; *Bleu, Blanc, Rouge*, p. 279.

Souvenirs du passé, vision pour l'avenir



Les évangélistes John Spreeman et Noah Gratton dans les années 1930.

Depuis 1950, les Frères chrétiens organisent dans la région du Lac-Saint-Jean des conférences annuelles. Au moment de la Fête du travail 2010, ils ont voulu célébrer le soixantième anniversaire de ce cycle commencé à Girardville et poursuivi au Lac Brochet, au nord de Chicoutimi. À notre connaissance, il s'agit de la plus longue série de rencontres jamais tenue par ce groupe de chrétiens évangéliques au Québec et le fait méritait d'être souligné.

Ce fut en 1933 que John Spreeman et Noah Gratton, tous deux de l'Ontario, sont arrivés à Girardville via Montréal, ayant répondu à une annonce dans le journal *Le Soleil* de Québec. Même s'ils sont mal reçus, kidnappés, renvoyés chez eux, ils sont de retour en quelques mois pour continuer leur évangélisation dans la région au péril de leur vie devant l'acharnement de l'opposition anti-protestante. Ces événements sont admirablement racontés par Edgard Doucet, décédé en 1998, dans un ouvrage intitulé *La Délivrance*. Ils sont également présentés dans un film tourné par Radio-Canada (vers 2001), *Le schisme de Girardville*.



Des enfants à l'école du dimanche dans les années 1940.

Grâce aux efforts inlassables de Spreeman et Gratton, les âmes se sont converties à commencer par l'épouse du maire Pierre Doucet. Bientôt son magasin général, appelé affectueusement La Cathédrale, servira de premier lieu de rencontres. Quinze ans plus tard, on construira une salle évangélique à la croisée des chemins qui fera désormais partie de cette petite communauté rurale. En septembre 1937, on mit sur pied une école dissidente qui dura jusqu'en 1980, fournissant à l'école du dimanche de très nombreux élèves.



Lors d'une assemblée à Girardville.

C'est dans la salle évangélique de cette toute première assemblée de Frères chrétiens à voir le jour au Québec qu'ont eu lieu les premières conférences, du samedi soir au lundi matin, à l'époque de la Saint-Jean en 1950. Chaque séance comportait trois prédications. Les participants étaient accueillis, nourris et logés dans les foyers chrétiens de Girardville tandis que les jeunes couchaient dans la grange d'une des familles Boulianne.

Bien que les premiers prédicateurs aient été des anglophones, il ne fallut que peu de temps pour que les Canadiens français y prennent part, les Frères encourageant tous ses membres à l'exercice de leurs dons spirituels. Très vite aussi, les conférences firent salle comble, riches de participants venus de tous les coins de la Province. En effet, non seulement y avait-il de Frères rattachés à la quinzaine d'églises du Québec, mais aussi des baptistes et des membres d'autres familles d'églises car jusque dans les années 1970, ces évangéliques s'épaulaient particulièrement vu leur fragilité. L'assistance continua à augmenter jusqu'à ce que la petite communauté de Girardville ne pouvant plus continuer à recevoir la foule préférera en 1973 déménager l'activité au Camp Brochet jugé plus approprié pour ce rassemblement. Dans les années 1990, la participation dépassait facilement les trois cent personnes.

C'est donc au Camp Brochet qu'a eu la conférence de cette année tenue du 4 au 6 septembre sur le thème Souvenirs du passé; vision pour l'avenir. Plus de 250 personnes y participaient dont une dizaine avaient déjà assisté aux toutes premières. Il y avait cette année des Doucet, des St-Gelais, des Boulianne et des St-Laurent pour ne nommer que quelques-unes des familles bien connues dans la région.

Un collage de photos, anciennes et nouvelles, rappelait les grandes étapes du passé. De plus, trois participants ont présenté de vive voix leur témoignage. Gaston Jolin de Rollet avait assisté aux premières conférences et Roy Buttery, fondateur du Camp Brochet et maintenant de Sherbrooke, en avait assuré la continuité pendant des années. Pour sa part, Richard Strout aussi de Sherbrooke donna une présentation PowerPoint qui retraçait brièvement l'histoire de ces conférences des origines à nos jours. Ce fut le fils de ce dernier, Mark Strout, venu au Québec avec ses parents il y a quarante ans, qui a été le conférencier, apportant quatre messages sur le thème : Souvenirs du passé, Vision pour l'avenir. C'est ainsi que d'une génération à l'autre des membres du protestantisme évangélique se transmettent le flambeau au Québec.

Richard Strout



Girardville dans les années 1930.



Participants aux conférences en 1950.



Les prédicateurs en 1950.



Des membres vénérables, entre autres Gaston et Margot Jolin, Roy Buttery, Léonard Doucet ainsi que Jacques St-Laurent lors des célébrations du 60^e anniversaire au Camp Brochet.

Célébration du 150^e anniversaire de l'église de Belle-Rivière



Dégustation de maïs sous la pluie...

Malgré la pluie et le temps frais d'une journée maussade, une soixantaine de personnes ont répondu, le 22 août dernier, à l'invitation de la communauté de Belle-Rivière et se sont retrouvées sur les terrains de l'église pour participer aux célébrations des 150 ans de ce vénérable temple. Notons que c'était en même temps la Fête annuelle des paroisses du Consistoire Laurentien.

Nous savons que les premiers missionnaires sont arrivés en 1840 dans la région, qui est celle de Mirabel aujourd'hui. Les colporteurs Daniel Amaron et son épouse Anne Cruchet et peu après, Joseph Vessot, se sont mis rapidement à pied d'oeuvre, employés la Société missionnaire franco-canadienne. La réceptivité de la population a été très tiède et ce n'est qu'après bien des efforts qu'on réussit à obtenir quelques conversions. Les résultats furent bien meilleurs à l'Institut à partir de 1844. On déménagea sa ferme-école à Pointe-aux-Trembles en 1846 et l'Institut y demeura en activité jusqu'en 1966. À Belle-Rivière même, la communauté qui croissait sentit le besoin de se constituer en paroisse dès 1853, notamment grâce aux familles Piché, Carrière, Groulx, Dubeau, et plus tard seulement celle des Laurin. La maison de la mission mis à la disposition de la

communauté par James Court n'apparaissait plus suffisante et on songea très vite à construire à sa place une église qui montrerait à tous de façon durable la présence franco-protestante dans les Basses-Laurentides. Le temple a été construit au cours de l'année 1859 selon les plans d'Alphonse Doudiet, le fils du pasteur. C'est le pasteur Rieul Duclos, plus tard historien du protestantisme, qui y célébrera le premier culte le 12 février 1860. L'inauguration officielle n'a eu lieu que le 11 octobre suivant, sans doute parce qu'entre temps le pasteur Jaques Doudiet avait démissionné. On a rappelé, durant les célébrations du 150^e anniversaire, que les nombreux dignitaires et invités de ce jour-là y étaient venus en... bateau à vapeur à partir du port de Lachine et à travers le Lac-des-Deux-Montagnes!

Cent cinquante ans plus tard, la communauté de Belle-Rivière avait bien fait les choses en offrant toute une journée d'activités : visite des lieux, exposition historique et pique-nique communautaire qui sera suivi par une plantation de trois arbres à trois endroits différents autour de l'église. Le premier, près de « l'ancienne école », pour commémorer les familles fondatrices déjà nommées a été planté par madame Lise Louette, membre fidèle



Plantation d'un arbre par David Fines (à droite) en souvenir des anciens pasteurs de Belle-Rivière.

de la paroisse, entourée de plusieurs de ses petits enfants; le deuxième, sur la côté arrière de l'église, en souvenir des anciens pasteurs (É. Tanner, J. Doudiet, A.-F. Rivard, I. Matthieu, M. Ménard, G. Peck, C. DeMestral, H. Finès, J. Labadie, et autres) par David Fines, président du Synode Montréal et Ottawa, avec l'aide de ses frères Daniel et Jean-Pierre; et le troisième, près du cimetière, pour souligner l'apport des paroisses émergentes et l'espérance du renouveau, conjointement, par Marie-Claude Manga, pasteur de l'église unie St. John's à Saint-Jean-sur-Richelieu et Thierry Delay, président du Consistoire Laurentien.

Les activités extérieures se sont terminées par une visite du cimetière où reposent depuis peu deux des personnes qui ont marqué de façon indélébile l'histoire récente de Belle-Rivière, madame Marthe Laurin et le pasteur Hervé Finès.

En clôture de journée, alors que le soleil faisait enfin son apparition, les participants se sont rassemblés dans l'église pour un culte conduit par le pasteur desservant Pierre-Paul Lafond ; y ont été partagées des prières d'action de grâce provenant de représentants de chacune des communautés représentées.

La longévité de ce temple

est exceptionnelle dans l'histoire de notre protestantisme et bien peu d'églises franco-protestantes aussi anciennes ont survécu. Le temple de Belle-Rivière est construit sur le modèle des églises de la Réforme qui répondait d'ailleurs par son allure à d'autres lieux de culte franco-protestants de cette époque qui accueillait des communautés plus modestes comme à Saint-Pie, Roxton Pond ou Marieville. Ce qui frappe au premier abord, c'est son équilibre général mais aussi son dépouillement. Nous sommes à cent lieues du faste catholique des églises de son époque. La lumière y pénètre sans obstacle et ses fenêtres sans vitraux rappellent que la communauté qui s'y réunit garde son lien avec le monde extérieur où elle œuvre naturellement et se sanctifie. Cette disposition rappelle la devise protestante ancienne: Post tenebras lux. Après les ténèbres, la lumière (du protestantisme). L'estrade est au centre et souligne que c'est la Parole et son actualisation qui rassemblent la communauté des croyants.

Les fidèles se dispersèrent ensuite se rappelant qu'il y a longtemps que le protestantisme de langue française, bien que modeste, marque de sa présence le paysage et la vie québécoises.

David Fines

LE BULLETIN SHPFQ

ISSN 1712 - 5898

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada

POUR JOINDRE LA SOCIÉTÉ

4824, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 301, Montréal (Québec), H3V 1G4
info@shpfq.org ou Richard Lougheed :
(514) 482-0086

Responsables du Bulletin

Jean-Louis Lalonde: (514) 733-1783
Alain Gendron: (450) 447-7608